



Année scolaire
2021 - 2022

lycée d'enseignement
général
Alexis Monteil
Aveyron
académie
Toulouse

Monteil
développeur de talents



Présentation
Section **HANBALL**
Section **ARBITRAGE**
Lycée Alexis MONTEIL RODEZ
GARÇONS / FILLES
Né(e)s en 2007, 2006, 2005 , 2004

En partenariat avec le comité départemental de Handball de l'Aveyron



Offrir aux jeunes sportifs un triple projet

Scolaire Sportif Citoyen

Lycée Alexis Monteil

14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9

Standard : 05 65 67 25 00 Secrétariat : 05 65 42 57 47

Site internet : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

Portes ouvertes samedi 6 mars 2021

INFORMATIONS GÉNÉRALES

<u>Objectif</u>	<p style="text-align: center;">S'assurer une réussite scolaire tout en s'investissant dans une pratique sportive de haut niveau.</p> <p>Circulaire EN: https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo38/MENE1117113C.htm</p>	
<u>Organisation</u>	<p>Les élèves bénéficient d'horaires aménagés. Ils terminent les cours à 16h (17h pour le rugby) les jours d'entraînement. Les « options d'enseignement » et certaines filières ne sont pas toutes compatibles avec les horaires des sections, notamment le Lycée professionnel.</p> <p>Les cours ont lieu du lundi 9h00 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'U.N.S.S (participation obligatoire).</p> <p>Accueil des internes possible le dimanche soir entre 20h et 22h00.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût annuel de la pension : environ 1500 € internat; 550 € demi pension. ✓ Ceux qui souhaitent être hébergés tout le week-end doivent trouver un accord avec le club dans lequel ils sont licenciés. <p>Frais divers : adhésion à la maison des lycéens: 15€ ; Licence UNSS : 10€ ; Pack équipement : de 100 à 150€.</p>	
<u>Engagement</u>	<i>Scolaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une réussite scolaire par son investissement, son comportement et son travail personnel. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u> : <p>Ponctuel(le), assidu(e), impliqué(e) dans ses études et son travail personnel.</p>
	<i>Sportif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une réussite sportive individuelle et collective. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u>: <p>Présent(e) et impliqué(e) à tous les entraînements. L'élève devra respecter une hygiène de vie pour une bonne pratique du sport de haut niveau.</p>
	<i>Citoyen</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le respect des règles de vie du lycée, de son règlement intérieur et des valeurs du sport. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u>: <p>Irréprochable dans son comportement de tous les jours, l'élève devra préserver une image saine du lycée, de la section , de son club et de son sport.</p>








I - LA SCOLARITÉ

La priorité est donnée à la réussite des études.

Le coordonnateur mettra en place un suivi régulier des différents élèves tout au long de l'année scolaire. Un bilan trimestriel sera réalisé avec chaque élève et l'équipe pédagogique.

Pour toutes difficultés scolaires ou d'intégration repérées, des actions personnalisées pourront alors être mise en œuvre. (étude surveillée, aide aux devoirs, etc.). Une charte du sportif sera signée.

II - LE SPORTIF

LES ENTRAÎNEMENTS	Lundi 16h00 - 18h00	- Technique individuelle générale/ Jeu collectif / Tactique		
	Mardi 16h00 - 18h00	- Technique individuelle générale/ Jeu collectif / Tactique		
	Mercredi 13h00 - 16h00	- Compétitions excellence ou UNSS OU Entraînement		
L'ENCADREMENT	La section arbitrage permet d'accéder au niveau T2, voire de se confirmer en T2, le niveau minimum requis pour être en section arbitrage est le JAJ T3			
		<u>Coordonnateur</u>	<u>Professeur d'EPS</u>	
		Karyne ALBOUY-URSULE	Marine AUTRET	
		Julien DEMETZ : Conseiller Technique Fédéral Amélie FIXES : Formatrice Arbitrage		
	Médical 	Médecin scolaire	Infirmière scolaire	Kinésithérapeute (A confirmer)
		Mme LEBEGUE	Guillaume VALAT Robin BESSET 11 Rue de l'amphithéâtre 12000 RODEZ	
LES INFRASTRUCTURES	L'établissement scolaire Alexis Monteil dispose d'installations sportives intra-muros et sollicitera d'éventuelles structures municipales.			
		- Salle de Musculation - 2 Gymnases		
		Principalement : - Amphithéâtre - Salle Ginette Mazel du Dojo		
SENSIBILISATION	Différentes réunions d'information et de sensibilisation pourront être organisées selon les opportunités:			
	- Réunion sur le Dopage et les conduites dopantes - Réunion sur la diététique	- Rencontre sportifs de haut niveau	- Réunion sur l'arbitrage	
LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES	 			

III - DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

1

Dossier de candidature et de sélection

Le dossier de candidature dûment rempli est à nous retourner avant le : **VENDREDI 9 Avril** dernier délai.

Dossier téléchargeable sur le site internet du lycée : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

le dossier comprend :

- 1 la fiche de candidature à compléter au clavier. (pdf modifiable)
- 2 la fiche d'appréciation et de cohérence d'orientation à scanner (photo refusée)
- 3 les bulletins scolaires 2019/2020 et 2020/2021 au format numérique (téléchargeable sur site établissement) ou scannés (photo refusée)
- 4 Une lettre de motivation du candidat au format numérique (pdf)



Envoi du dossier par mail :

sectionsportivemonteil@gmail.com

2

Tests de détection pour les dossiers sélectionnés

Si le dossier est satisfaisant, un courriel vous sera adressé pour vous inviter à participer à la journée de détection, avec les indications nécessaires, notamment les horaires, la tenue, le certificat de non contre-indication.

Tests

Mercredi 5 mai 2021 13h00/16h30 gymnase Ginette Mazel

3

Admission

La commission de recrutement se tiendra dans les jours suivant la journée de détection, afin d'étudier les différents dossiers de candidature et vous communiquer une réponse fin Mai. **Les critères de recrutement sont les résultats scolaires, le niveau sportif, la motivation et l'évaluation lors de la journée de détection.**

La notification d'admission en section sportive ne signifie pas une admission systématique au lycée, celle-ci dépend des procédures d'affectations et d'orientation académiques (DSDEN). Il convient donc de prévoir une solution de remplacement.

Cette notification permet d'engager la procédure d'orientation auprès de l'établissement d'origine, et si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du lycée Monteil elle permet de demander une dérogation. L'affectation définitive sera prononcée fin juin par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

CONTACT / RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION

Lycée Alexis Monteil

14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9

Standard : 05 65 67 25 00

Secrétariat : 05 65 42 57 47

Site internet :

<https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>



Karyne ALBOUY-URSULE :
ursule.karyne@gmail.com

CPE référent :
B. ALIBERT : 05 65 67 25 85

Arbitrage : Amélie FIXES
6112000.afixes@ffhb.net